

Fiche de données de sécurité : page de garde

élaborée le 10.07.2023

Rims Cleaner

Code du produit: SF10058

Identification du produit :

Nom commercial Rims Cleaner
Usage Agent de nettoyage, acide (Produits de nettoyage pour voitures)

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité :

Inveritas GmbH
Ragazerstrasse 17
CH-7303 Mastrils
Tel: 078 663 14 33

info@inveritas.ch

Numéro d'urgence national : 145 (joignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, informations en français, allemand et italien)

Informations pour les utilisateurs concernant :

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. À conserver au frais et au sec.

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Emballages métalliques

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Base, Comburant, Peroxydes. Métaux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: 10 - 25 °C

Protéger contre: gel. Radiations UV/rayonnement solaire.

Durée de stockage maximale 12 mois

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage, acide (Produits de nettoyage pour voitures)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
7647-01-0	Acide chlorhydrique	2	3		VME 8 h	
		4	6		VLE courte durée	
7664-38-2	Acide phosphorique (inhalable)	-	2		VME 8 h	
		-	4		VLE courte durée	
107-21-1	Éthylène-glycol	10	26		VME 8 h	
		20	52		VLE courte durée	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
107-21-1	éthylène-glycol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	35 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	106 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	7 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	53 mg/kg p.c./jour
7664-38-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	2,92 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	0,73 mg/m ³
7647-01-0	acide chlorhydrique			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	8 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	15 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	8 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	15 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
107-21-1	éthylène-glycol	
Eau douce		10 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		10 mg/l
Eau de mer		1 mg/l
Sédiment d'eau douce		37 mg/kg
Sédiment marin		3,7 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		199,5 mg/l
Sol		1,53 mg/kg
7647-01-0	acide chlorhydrique	
Eau douce		0,036 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,045 mg/l
Eau de mer		0,036 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,036 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. (EN ISO 374)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

À observer: Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

acide phosphonique; acide orthophosphorique
acide chlorhydrique

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Rims Cleaner

UFI: 2GQE-QYKR-YF9E-C5YX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage, acide (Produits de nettoyage pour voitures)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: ServFaces GmbH
Rue: Breitscheidstr. 78
Lieu: D-01237 Dresden
Téléphone: +49 (0) 800 724 1903
e-mail: info@servfaces.de
Interlocuteur: Jörg Reents Téléphone: +49 (0) 800 724 1903
e-mail: info@servfaces.de
Internet: www.servfaces.de
Service responsable: Giftinformationszentrum Mainz / 24h Deutsch & Englisch

Fournisseur

Société: Inveritas GmbH
Rue: Ragazerstrasse 17
Lieu: CH-7303 Mastrils
Téléphone: 0041 78 663 14 33
e-mail: info@inveritas.ch
Service responsable: 145 (24h erreichbar, Tox Info Suisse, Zürich; für Anrufe aus der Schweiz, Auskünfte auf Deutsch, Französisch und Italienisch)

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr. 1; H290
Skin Corr. 1; H314
Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Isotridécanol, ethoxylated (>= 2,5 EO)
acide phosphonique; acide orthophosphorique
acide chlorhydrique

Mention Danger
d'avertissement:

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 2 de 13

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
 P501 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**
en solution aqueuse**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
107-21-1	éthylène-glycol			5 - < 10 %
	203-473-3	603-027-00-1	01-2119456816-28	
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373			
69011-36-5	Isotridecanol, ethoxylated (>= 2,5 EO)			1 - < 5 %
	931-138-8			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
7664-38-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique			1 - < 5 %
	231-633-2	015-011-00-6	01-2119485924-24	
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1; H290 H302 H314 H318			
7647-01-0	acide chlorhydrique			1 - < 5 %
	231-595-7	017-002-01-X	01-2119484862-27	
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H290 H314 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 3 de 13

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
107-21-1	203-473-3	éthylène-glycol	5 - < 10 %
		dermique: DL50 = 3500 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
69011-36-5	931-138-8	Isotridécanol, ethoxylated (>= 2,5 EO)	1 - < 5 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 300 - 2000 mg/kg Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 1 - < 10	
7664-38-2	231-633-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique	1 - < 5 %
		dermique: DL50 = 2740 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1530 mg/kg Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Dam. 1; H318: >= 25 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25	
7647-01-0	231-595-7	acide chlorhydrique	1 - < 5 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25 STOT SE 3; H335: >= 10 - 100	

Étiquetage du contenu conformément au ORRChim

< 5 % agents de surface non-ioniques, < 5 % phosphates.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique (Chlorure d'hydrogène (HCl), Dioxyde de

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 4 de 13

soufre (SO₂), Phosphore oxydes)**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Evacuer les personnes en lieu sûr.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. À conserver au frais et au sec.

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Emballages métalliques

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Base, Comburant, Peroxydes. Métaux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: 10 - 25 °C

Protéger contre: gel. Radiations UV/rayonnement solaire.

Durée de stockage maximale 12 mois

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 5 de 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage, acide (Produits de nettoyage pour voitures)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
7647-01-0	Acide chlorhydrique	2	3		VME 8 h	
		4	6		VLE courte durée	
7664-38-2	Acide phosphorique (inhalable)	-	2		VME 8 h	
		-	4		VLE courte durée	
107-21-1	Éthylèneglycol	10	26		VME 8 h	
		20	52		VLE courte durée	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
107-21-1	éthylène-glycol			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	35 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	106 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	7 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	53 mg/kg p.c./jour
7664-38-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	2,92 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,73 mg/m ³
7647-01-0	acide chlorhydrique			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	8 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	15 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	8 mg/m ³
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	15 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
107-21-1	éthylène-glycol	
Eau douce		10 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		10 mg/l
Eau de mer		1 mg/l
Sédiment d'eau douce		37 mg/kg
Sédiment marin		3,7 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		199,5 mg/l
Sol		1,53 mg/kg
7647-01-0	acide chlorhydrique	
Eau douce		0,036 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,045 mg/l
Eau de mer		0,036 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,036 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. (EN ISO 374)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	rose	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 7 de 13

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Inflammabilité:	non applicable
	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	0,8
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,09 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Information supplémentaire

Seuil olfactif: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Possibilité de réactions dangereuses. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Base, Peroxydes, Comburant. Métaux (Formation de: Hydrogène)

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: gel. Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Base, Comburant, Peroxydes. Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique (Chlorure d'hydrogène (HCl), Dioxyde de soufre (SO₂), Phosphore oxydes),

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 8 de 13

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
107-21-1	éthylène-glycol				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	DL50 3500 mg/kg	Souris	Producteur	
69011-36-5	Isotridecanol, ethoxylated (>= 2,5 EO)				
	orale	DL50 > 300 - 2000 mg/kg	Ratte	Producteur	
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	Producteur	
7664-38-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique				
	orale	DL50 1530 mg/kg	Rat	Producteur	
	cutanée	DL50 2740 mg/kg	Lapin	Producteur	
7647-01-0	acide chlorhydrique				
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	Producteur	

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 9 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
107-21-1	éthylène-glycol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 10000 mg/l	96 h	Tête de boule	Producteur	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 6500 mg/l	96 h	Selenastrum capricornutum	Producteur	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 10000 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	
	Toxicité pour les poissons	NOEC 15380 mg/l	7 d	Tête de boule	Producteur	
	Toxicité pour les algues	NOEC 100 mg/l	3 d	Algae	Producteur	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 8590 mg/l	7 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 225 mg/l)	0,5 h	Boue activée	Producteur	OECD 209
69011-36-5	Isotridecanol, ethoxylated (>= 2,5 EO)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >10 - 100 mg/l	96 h	Cyprinus carpio (Carpe)	Producteur	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 10 - 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Producteur	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >10 - 100 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	OCDE 202
7664-38-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 138 mg/l	96 h	Gambusia affinis (Poisson moustique)	Producteur	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Producteur	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	OCDE 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 1000 mg/l)	3 h	Boue activée	Producteur	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
107-21-1	éthylène-glycol			
	Biodégradation	> 99 %	21	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
69011-36-5	Isotridecanol, ethoxylated (>= 2,5 EO)			
	OCDE 301B (aérobie.)	> 60 %	28	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OCDE 311	> 60 %	60	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 10 de 13

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
107-21-1	éthylène-glycol	- 1,36
7647-01-0	acide chlorhydrique	0,53

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1760

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (acide phosphonique; acide orthophosphorique / acide chlorhydrique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C9

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

80

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 11 de 13

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1760

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (acide phosphonique; acide orthophosphorique / acide chlorhydrique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C9

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1760

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (PHOSPHORIC ACID / HYDROCHLORIC ACID)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-A, S-B

Groupe de ségrégation:

acids

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1760

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (PHOSPHORIC ACID / HYDROCHLORIC ACID)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

Passenger LQ:

Y840

Quantité exceptée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 12 de 13

IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Substances corrosives non combustibles (liquide)

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

À observer: Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

acide phosphorique; acide orthophosphorique

acide chlorhydrique

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Rims Cleaner

Date de révision: 07.05.2023

Code du produit: SF10058

Page 13 de 13

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 VOC: Volatile Organic Compounds
 SVHC: Substance of Very High Concern
 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)